Questions orales

LES SANCTIONS ET LE CONTINGENTEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, après que le gouvernement nous eut assuré qu'il était certain de pouvoir négocier un accord satisfaisant, voilà que le ministre a reconnu son échec incroyable. Qui plus est, le ministre d'État chargé du Commerce international aurait dit ce matin qu'il songeait à recommander des sanctions à prendre contre le Japon à ce propos.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles sont les sanctions que le gouvernement envisage? Par exemple, pourquoi le gouvernement n'envisagerait-il pas d'adopter au Canada, en ce qui concerne la provenance des pièces des voitures vendues ici, certaines restrictions analogues à celles qu'impose l'Australie où 85 p. 100 des pièces qui entrent dans la fabrication des voitures étrangères vendues dans ce pays doivent être de fabrication australienne? Le ministre ne songet-il pas aussi à imposer le contingentement des voitures japonaises, comme le lui recommandent les Travailleurs unis de l'automobile dans un message télex qu'il devrait recevoir dans quelques minutes?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, sans doute serait-il prématuré de parler déjà de sanctions. Comme je l'ai dit dans ma réponse précédente, les négociations se poursuivent. Ce que mon collègue le ministre d'État chargé du Commerce international a dit à Tokyo, c'est que toutes les possibilités s'offrent à nous.

• (1130)

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

DEMANDE DE REMISE À PLUS TARD POUR L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Au cours de la dernière année, l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard a été sabotée par la politique gouvernementale de taux d'intérêt élevés. Deux de nos plus anciens magasins à rayons, soit les magasins Holman et Moore & MacLeod, se sont vus forcés de fermer leurs portes ou de prendre des mesures extraordinaires pour survivre. Étant donné que le gouvernement fédéral exige que la conversion au système métrique se fasse d'ici au 30 juin à l'Île-du-Prince-Édouard, les entreprises doivent recourir à des mesures très coûteuses pour rester en affaires. Le ministre pourrait-il reporter la conversion au système métrique dans l'Île-du-Prince-Édouard jusqu'à ce que celle-ci soit sortie de la récession actuelle?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je ne crois pas que les allégations de l'honorable député sont justifiées. Que certaines entreprises commerciales dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard puissent avoir des difficultés, c'est possible, mais je pense que l'honorable député exagère grandement lorsqu'il croit que la conversion au système métrique peut mettre en danger la survie d'une entreprise commerciale dans sa province. Il y a certainement d'autres raisons que celle-là.

[Traduction]

LES RÉPERCUSSIONS DE LA CONVERSION

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, comme le ministre dit que j'exagère, je lui poserai la question supplémentaire suivante. Comment peut-il justifier l'imposition du système métrique à l'Île-du-Prince-Édouard ou, quant à cela, à n'importe quelle autre province, au moment même où le secteur de la vente au détail doit absorber des taux d'intérêt sans précédent, une hausse de 77 p. 100 des tarifs postaux et un fléchissement de la demande. Ne conviendra-t-il pas qu'imposer le système métrique à l'heure actuelle obligera de nombreuses petites entreprises de vente au détail à fermer leurs portes?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, l'honorable député qui semble vouloir s'opposer à la conversion au système métrique devrait savoir que les premières mesures législatives passées au Parlement l'ont été par Sir John A. Macdonald en 1871, que l'ancien premier ministre, John Diefenbaker, a lui-même, à l'époque où il était premier ministre, créé un comité de travail pour mettre en application la conversion au système métrique, que l'ancien chef du parti progressiste conservateur, M. Stanfield, a approuvé les propositions qui ont été présentées au Parlement au début des années 1970 touchant la conversion au système métrique, et que tous les députés progressistes conservateurs en cette Chambre ont approuvé en 1976 une loi rendant légale et effective la conversion au système métrique.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES DEMANDES DE PASSEPORT

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je voudrais lui demander pourquoi les Canadiens qui sollicitent un passeport canadien doivent indiquer leur lieu de naissance?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, si je comprends bien la question du député concernant la mention du lieu de naissance, il veut savoir, je crois, pourquoi les renseignements que nous réclamons des personnes qui sollicitent un passeport figurent sous diverses rubriques. Il en est ainsi à cause de l'uniformisation relative des renseignements réclamés dans le monde entier et si nos passeports ne se présentaient pas sous la même forme, les détenteurs d'un passeport canadien pourraient éprouver des difficultés dans certains pays. De fait, on tend en général au niveau international à uniformiser encore davantage les passeports.

ON DEMANDE DE MODIFIER LE FORMULAIRE DE DEMANDE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, le ministre sait fort bien que les pays du pacte de Varsovie sont les seuls à tirer avantage de ces renseignements puisqu'ils considèrent toujours les Canadiens nés dans un pays de l'Est comme des ressortissants de ce pays et estiment qu'ils commettent un crime en quittant leur pays. Du coup, les citoyens canadiens qui se rendent en visite dans leur patrie d'origine courent toujours le risque de se faire arrêter.